

L'an deux mille vingt-trois le mercredi vingt-neuf mars à quatorze heures trente, les membres du conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de Communes de Chinon Vienne et Loire (CC CVL) se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la Mairie d'Avoine 34 rue Marcel Vignaud 37420 Avoine.

Date de la convocation : 21 MARS 2023

PRÉSENTS :

MME G.HAILLOT-ENSARGUET – M. S.PINAUD – MME F.HENRY – MME. D.TIJOU – M. J.LAMARCQ – MME B.BACHET — M. C.HOUVENAGHEL – MME C.FROLA – M P.RALLE

ABSENCES OU REPRÉSENTATIONS :

M. JL.DUPONT a donné pouvoir à MME G.HAILLOT-ENSARGUET

M. D.GODOY a donné pouvoir à MME F.HENRY

MME C.MARCHAL excusée

MME L.VUILLERMOZ excusée

MME C.LAMBERT a donné pouvoir à MME C.FROLA

M. M.PAVY a donné pouvoir à M S.PINAUD

MME F.ROUX excusée

M. R.GUÉRIN excusé

M. J.BROSSARD a donné pouvoir à M. C.HOUVENAGHEL

MME M.SIROT excusée

En l'absence du Président du CIAS, la séance est présidée par Mme Geneviève HAILLOT-ENSARGUET, Vice-Présidente du CIAS.

L'article R123-17 du Code de l'Action Sociale et des Familles précise que le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que lorsque la majorité des membres en exercice assiste à la séance. L'absence de quorum est constatée vers 14h50 (9 membres présents sur 19 membres en exercice). La séance du conseil d'administration ne peut donc se tenir.

La Présidente de séance propose de convoquer de nouveau le conseil d'administration le mardi quatre avril deux mille vingt-trois à quinze heures trente à la Mairie d'Avoine (même lieu).

Le conseil d'administration pourra alors délibérer quelque soit le nombre de membres présents (article R123-17 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

La Présidente de séance lève la séance.

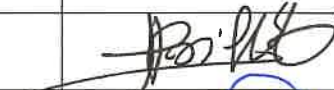

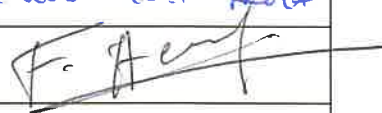
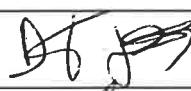
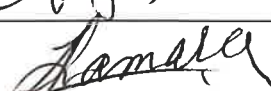
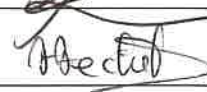


Fait à chinon le 30 mars 2023,

La Présidente de séance,

Geneviève HAILLOT-ENSARGUET.



Suit la liste des membres du conseil d'administration et la signature des membres présents lors de cette séance :

Prénom NOM	qualité	signature
Jean-Luc DUPONT	Président du CA	Pouvoir à M ^{me} HAILLOT
Geneviève HAILLOT ENSARGUET	membre élu du CA	
Stéphan PINAUD	membre élu du CA	
Didier GODOY	membre élu du CA	Pouvoir à F. Henry
Christelle MARCHAL	membre élu du CA	Excusé
Lucile VUILLERMOZ	membre élu du CA	Excusé
Christelle LAMBERT	membre élu du CA	Pouvoir à M ^{me} FROLA
Francine HENRY	membre élu du CA	
Michel PAVY	membre élu du CA	Pouvoir à M ^{me} PINAUD
Françoise ROUX	membre élu du CA	Excusé
Dominique TIJOU	membre nommé du CA	
Jean LAMARCQ	membre nommé du CA	
Bénédicte BACHET	membre nommé du CA	
Richard GUÉRIN	membre nommé du CA	Excusé
Jean BROSSARD	membre nommé du CA	Pouvoir à M ^{me} HOUVENAGHEL
Maryse SIROT	membre nommé du CA	Excusé
Christian HOUVENAGHEL	membre nommé du CA	
Christelle FROLA	membre nommé du CA	
Pierre RALLE	membre nommé du CA	